



Laurent Rochette,
Directeur général -
Seine-et-Yvelines Numérique

Le numérique au service **de la qualité de vie des citoyens**

*“En matière tant de solidarité
que de cybersécurité, Seine-et-Yvelines
Numérique a su relever les défis posés
par la crise sanitaire.”*



Près de **7500** tablettes ont été déployées par le SMO auprès de nouveaux publics pendant la crise sanitaire (collégiens issus de familles en fragilité numérique, EHPAD, Maisons d'Enfants à Caractère Social, villes).

L'année 2020 vue par Laurent Rochette, Directeur général de Seine-et-Yvelines Numérique. Ou comment la crise sanitaire a servi de catalyseur à la croissance du SMO, mettant en lumière l'expertise de ses équipes et renforçant leur état d'esprit solidaire, tout en stimulant leur créativité.

Comment Seine-et-Yvelines Numérique a-t-il vécu la crise sanitaire ?

Dans un grand élan d'engagement et de solidarité. À aucun moment les équipes ne se sont posé de questions existentielles et, dès le début du premier confinement, leur mobilisation a été exceptionnelle, dans un contexte pourtant peu favorable. Les collaborateurs se sont naturellement organisés en cellules de crise, problématique par problématique, ne comptant pas leurs heures et n'économisant pas leur créativité. Face à ces situations nouvelles, ils ont trouvé des solutions nouvelles. Face aux difficultés rencontrées sur le terrain, ils ont fait bloc sans se décourager et ont été nombreux à se porter volontaires pour garantir la continuité de notre mission de service public. Je tiens ici à les en remercier et à saluer l'état d'esprit exemplaire qui a été le leur pendant toute cette période.

Quelles conséquences cela a-t-il entraîné ?

La pandémie de Covid19 nous a amenés à nous interroger sur notre vocation. L'expertise du SMO sur le numérique éducatif a été décisive au printemps 2020 pour aider d'autres publics en difficulté comme les enfants confiés à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), les seniors et les familles éloignées du numérique, auprès desquels nous avons été en mesure de déployer des tablettes afin de contribuer à rompre leur isolement. Cette opération nous a prouvé que nous étions non seulement légitimes mais totalement en mesure d'accompagner les collectivités sur le volet de la solidarité. D'où l'élargissement du périmètre de la Direction en charge de ces questions, qui s'appelle depuis le 1^{er} janvier 2021 Numérique pour l'Éducation et les Solidarités.

Autre sujet devenu central pendant la crise sanitaire : la cybersécurité. La multiplication des cyberattaques contre les systèmes d'information publics nous a conduits à accélérer les travaux déjà engagés sur ce sujet au sein de Seine-et-Yvelines Numérique. Sur ce thème également, notre capacité à mutualiser et notre expertise prennent tout leur sens.

Au-delà de la crise, l'année vous a-t-elle apporté des satisfactions ?

Absolument, car en parallèle nous avons continué à mener nos projets phares ! Le plan « Très Haut Débit pour tous dans les Yvelines » a ainsi été achevé, conformément à notre engagement de départ. Près de 700 000 foyers yvelinois sont désormais raccordables à la fibre. Des travaux réalisés en 3 ans, de 2017 à 2020, et un objectif atteint avec 18 mois d'avance sur l'échéance fixée au niveau national.

Côté éducation, le projet pilote « Equipements Individuels Mobiles » initié en 2015 et portant sur la fourniture de tablettes aux collèves a pris fin. Sur 5 ans, 10 000 élèves et 1 000 professeurs ont bénéficié de cette opération novatrice en matière d'utilisation du numérique individuel dans le cadre scolaire (*voir le tiré à part à la fin du présent rapport*). Un bilan très positif qui a cependant mis en lumière les limites de la formation actuelle des enseignants aux nouvelles technologies. Nous travaillons aujourd'hui à des hypothèses de généralisation de la formule à plus grande échelle.

Enfin, nous sommes fiers d'avoir réussi à organiser les premières « Assises du Numérique » en septembre 2020, et heureux d'avoir constaté à cette occasion le niveau d'attente très élevé des élus locaux sur ces questions. Plus de 400 personnes ont en effet assisté à l'événement, qui devrait être reconduit régulièrement à la demande des Présidents Bédier et Siffredi.

Quels ont été vos travaux 2020 en matière de dématérialisation ?

L'importance croissante de ce sujet nous a amenés à créer une direction métier dédiée, baptisée Dématérialisation & Confiance Numérique. La nécessaire modernisation des services publics, en particulier de l'archivage, passe forcément par des solutions numériques. À ce titre, notre rôle est notamment de garantir la conservation pérenne des documents sous forme dématérialisée. Dans cette optique, le SMO a anticipé sur la réglementation en développant un SAEH (Système d'Archivage Électronique Hybride) pour le compte des archives départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines. L'accès à ce SAEH sera, à terme, également proposé aux communes du territoire.

Où en êtes-vous sur la thématique des territoires connectés ?

Au cœur de la logique des territoires connectés, il y a la volonté d'utiliser le numérique pour améliorer la qualité de vie des citoyens tout en préservant la planète. Pour les collectivités, la transition écologique passe par une plus grande efficacité des réseaux (énergie, communications, eau...) et des usages (mobilité, télétravail, alimentation...). Parmi les objectifs de la « ville intelligente » (smart-city), on trouve une utilisation optimisée des ressources mais aussi la volonté de faciliter le quotidien des citoyens en veillant à la qualité des informations auxquelles ceux-ci ont accès pour orienter leurs choix. Dans cette optique, l'un de nos premiers chantiers concerne l'électromobilité, dont nous allons favoriser l'essor en proposant aux adhérents du Syndicat une offre de déploiement de Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques (BRVE). Parallèlement, nos équipes réfléchissent à des projets autour du parking en centre-ville ou encore de l'éclairage public. Car nous le mesurons chaque jour, les terrains d'exploration en matière de nouveaux services sont presque infinis lorsqu'il s'agit de territoires connectés. Et personne n'est mieux placé que Seine-et-Yvelines Numérique, SMO interdépartemental, pour optimiser l'utilisation des réseaux et proposer aux collectivités de notre territoire les services qui les aideront à relever les nouveaux défis liés à la transition écologique.

“ Pour une collectivité, travailler avec Seine-et-Yvelines Numérique c'est accéder aux services qui les aideront à relever les défis liés à la transition écologique. ”